



ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1

1er octobre 2020

A 18h20, la connexion de 17 membres étant constatée, le quorum est atteint, le conseil peut valablement siéger. Monsieur le Proviseur ouvre la séance et demande à Madame la Provisseuse Adjointe de prendre en charge le secrétariat.

Monsieur le Proviseur rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.
2. DHG 2020-2021 rectificatifs.
3. Bilan de rentrée 2020-2021.
4. Affaires financières.
5. Contrats et conventions diverses.
6. Sorties et voyages pédagogiques.
7. Questions diverses.

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.

I. Approbation du dernier compte rendu du Conseil d'Administration

Aucune remarque

Adoption à l'unanimité.

II. DHG 2020-2021, rectificatifs.

Compte tenu de notre structure initiale et des mouvements d'élèves passant de 2^{nde} vers la 1^{ère}, il a fallu réajuster la structure afin d'accueillir au mieux les élèves.

9 classes de Secondes : 295 élèves, 9 classes de Secondes maintenues
7 classes de Premières + 0,5 STL : 224 élèves, 7 classes de Premières +1 STL
8 classes de Terminales + 0,5 STL : 252 élèves, 8 classes de Terminales + 1 STL

Conséquence : demande moyens permettant de financer une classe de Première supplémentaire (30 heures allouées).

Résultat : 1 classe de Première financée totalement. Compte tenu de la soulte conservée pour des groupes flottants : dédoublement d'un certain nombre de groupes afin de réduire le nombre d'élèves et de maintenir le poste en mathématiques au lycée.

Pour information.

III. Bilan de la rentrée 2020-2021.

- Une rentrée placée sous le protocole sanitaire du moment (26 août 2020). Masque obligatoire, gel hydro-alcoolique, gestes barrières, arrêté préfectoral 50m autour de l'établissement.

Nécessité d'adapter l'infrastructure (gel dans chaque classe).

A l'internat : suppression des fontaines à eau, mise à disposition de désinfectant pour usage dans les sanitaires.

A la restauration : dans le but d'avoir une meilleure traçabilité, constitution d'îlots afin d'accueillir les demi-pensionnaires et de nettoyer l'infrastructure après chaque usage. Modification des horaires d'accueil : 11h15 à 13h45.

- Une équipe pédagogique totalement nommée et pour certains déjà remplacés (congs divers, arrêts de travail).

- Un effectif élèves à la hausse.

Seconde : 314 élèves pour 9 classes soit une moyenne de 34,8 élèves par classe
Première : 272 élèves pour 8,5 classes soit une moyenne de 32 élèves par classe
Terminale : 252 élèves pour 8,5 classes soit une moyenne de 29,64 élèves par classe

BTS1 : 74 étudiants répartis dans les 5 options
BTS2 : 72 étudiants répartis dans les 5 options

BTS AP1 : 19 apprentis répartis dans les 2 options
BTS AP2 : 14 apprentis répartis dans les 2 options

Licence Pro : 15 étudiants
CPGE : 51 étudiants répartis en 1^{ère} et 2^{ème} année.

Total au lycée : 1082 élèves
Total collège : 468 élèves
Soit un total de 1550 élèves

- Une réforme du Bac 2021 nécessitant une constitution d'emplois du temps bien plus compliquée à cause des spécialités offertes. Le principe retenu par la Direction : compte tenu du libre choix laissé aux élèves et à la famille concernant les spécialités et les options, les emplois du temps ont été réalisés afin de satisfaire l'ensemble des demandes.

Conséquences : des réponses négatives aux familles concernant les demandes de changement de classe pour des raisons de convenance personnelle ou d'abandon d'une option initialement demandée.

- Un planning prévisionnel annuel dicté par les conditions sanitaires du moment : voyages, sorties, actions culturelles, manifestations diverses.... Après autorisation donnée par le Préfet, le DASEN et le Recteur.

- Un personnel fortement sollicité :

- Les ATT pour le nettoyage, la restauration, l'internat
- La vie scolaire (CPE, AED) compte tenu du respect du protocole sanitaire.
- La Direction, compte tenu des ordres et contre-ordres, ou des préconisations des IPR.

- Deux demi-journées de travail afin d'aborder sereinement la Réforme du Bac 2021, poursuite des travaux sur le projet d'établissement, répartir les moyens alloués concernant la remédiation proposée aux entrants.

Adoption à l'unanimité.

IV. Affaires financières DBM

- DBM virements entre services, prélèvements à effectuer pour le projet Lévitation, mobilier, forum des métiers.
Adoption à l'unanimité.

- Attribution de 364 HSE dans le cadre de la remédiation et le soutien, 250 HSE pour les Khôlles pour information.

V. Conventions et contrats divers.

- * Contrat SFR, proposition afin de diminuer le tarif mensuel des communications pour la téléphonie fixe.

Adoption à l'unanimité.

- * Convention cadre de partenariat entre établissements.
Objectifs : visite de lycées, immersions, événements sportifs ou culturels communs, mini-stages, partage de pratiques, visite d'entreprise. Cette convention, comme à tous les établissements du bassin St-Quentin Chauny, doit être repassée chaque année en Conseil d'Administration.

Adoption à l'unanimité.

- * Concessions de logement par nécessité absolue de service. Occupation en attente par le Proviseur d'un logement qui n'est pas celui qui lui devrait être octroyé en raison de travaux depuis 10 ans.

Adoption à l'unanimité.

- * Convention pour le groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz naturel.

Adoption à l'unanimité.

- * Convention d'entretien des matériels de cuisine.

Adoption à l'unanimité.

- * Convention pour l'utilisation du Palais des Sports, planning d'occupation les 9 et 10 décembre dans le cadre du Carrefour Formations Carrières (à destination des élèves de terminales).

Adoption à l'unanimité.

- * Occupation du Palais de Fervaques dans le cadre du projet Dire, Lire, Ecrire au Musée le 20 mai 2021.

Pour information.

Ces deux occupations sont soumises à l'autorisation Préfectorale demandée.

- * Convention dans le cadre des Cordées de la Réussite.

Pour information.

- * Convention d'exécution des actions en UFA. Relations entre le GIP, le CF3, l'UFA. 14 missions confiées au CFA, norme qualité EDUFORM.

VI. Sorties et Voyages pédagogiques.

La vigilance sanitaire est de mise.

La mise en place des PFMP à l'étranger, les moments de convivialité ou des rassemblements (remise de diplômes), ainsi que les voyages scolaires sont à proscrire.

La prudence, les gestes barrières, le respect du protocole, respect des règles européennes et internationales sur la circulation des personnes nous laissent entrevoir de grosses difficultés quant aux déplacements d'élèves et des membres des équipes pédagogiques.

Les avances effectuées pour les voyages pédagogiques 2019-2020 non utilisées faute de confinement sont à utiliser sur une période de 18 mois à compter de mars 2020 avec les voyagistes concernés.
Qu'en est-il compte tenu des préconisations actuelles ?

VII. Questions diverses.

Un élève a posé une question sur les connexions WI-FI en Cour d'Honneur et à l'internat. Monsieur Le Proviseur donne la parole à Monsieur l'Intendant qui répond sur cette problématique liée à l'organisation du Bac et aux évaluations de 2^{nde} et de 6^{ème} (réseau saturé).

La situation devrait revenir à la normale. Monsieur le Proviseur demande de signaler les problèmes qui pourraient réapparaître.

Information PEPS : 6500 €

Carte des formations 2020-2021 :

Courriers motivés à effectuer auprès de M. le Recteur.

Demande de la spécialité Espagnol, pour vote: adoption à l'unanimité

Demande de diversifier LLCE et LLCE contemporain à moyen constant, adoption à l'unanimité

Demande d'ouverture de la spécialité théâtre. Candidature d'une enseignante pour obtenir la certification théâtre, pour vote : adoption à l'unanimité.

Remarque : Ces demandes ne remettent pas en cause le catalogue des options offert.

Calendrier retenu pour les EC Bac 2021 :

Cycle terminal.

Classe de Première :

EC1 (2021) semaines 6 et 7, du 8 au 19 février 2021.

EC2 (2021) semaines 20 et 21, du 18 au 26 mai 2021.

Pour vote, adoption à l'unanimité.

Classe de Terminales, épreuves finales, dates nationales, proposition pour les EC3 (2021) semaines 15 et 16, du 15 au 21 avril 2021. Vote repoussé au prochain CA après concertation des équipes pédagogiques.

Juin 2021 : Bac philosophie et grand oral. Dates nationales pour les écrits et oraux de français de Première.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance
Murielle CORMORAND

